

COMMUNE de NONETTE

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs DICRIM

Qu'est-ce qu'un risque majeur ?

Les différents types de risques majeurs auxquels chacun de nous peut être exposé, sur son lieu de vie, de travail ou de vacances sont regroupés en 3 grandes familles :

- **les risques naturels** : inondation, mouvement de terrain, séisme, tempête, feux de forêts, avalanche, cyclone et éruption volcanique.
- **les risques technologiques** : d'origine anthropique, ils regroupent les risques industriel, nucléaire, rupture de barrage.
- **Les risques de transport de matières dangereuses** : par routes ou autoroutes, voies ferrées et par canalisation.

Deux critères caractérisent le risque majeur :

- **une faible fréquence** : l'homme et la société peuvent être d'autant plus enclins à l'ignorer que les catastrophes sont peu fréquentes.
- **Une énorme gravité** : nombreuses victimes, dommages importants aux biens et aux personnes.

Ces risques dits majeurs ne doivent pas faire oublier les risques de la vie quotidienne (accidents domestiques ou de la route), ceux liés aux conflits (guerres, attentats...) ou aux mouvements sociaux (émeutes...) non traités dans ce dossier.

« PREVENIR POUR MIEUX REAGIR »

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

La sécurité des habitants de NONETTE est l'une des préoccupations majeures de l'équipe municipale et de moi-même. A cette fin, et conformément à la réglementation en vigueur, le présent document vous informe des risques majeurs identifiés et cartographiés à ce jour sur la commune, ainsi que des consignes de sécurité à connaître en cas d'évènements. Il mentionne également les actions menées afin de réduire au mieux les conséquences de ces risques.

Je vous demande de lire attentivement ce document et de le conserver précieusement.

Ce DICRIM ne doit pas faire oublier les autres risques, notamment ceux liés à la météorologie pour lequel vous êtes régulièrement informés.

En complément de ce travail d'information, la Commune doit élaborer un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ayant pour objectif l'organisation, au niveau communal, des secours en cas d'évènement.

Une information régulière vous sera apportée en fonction de l'état d'avancement de ce plan. Je vous invite par ailleurs à venir consulter en Mairie les dossiers d'information et les plans mentionnés dans les pages qui suivent.

Afin que nous puissions continuer à vivre ensemble en toute sécurité, je vous souhaite une bonne lecture, en espérant ne jamais avoir à mettre en pratique ce document.

Le Maire

Pour en savoir plus : Tél Mairie : 04.73.71.65.79

e-mail : mairiedenonette@wanadoo.fr

Téléphones élus : 06.64.63.49.86 – 06.12.10.96.98 – 06.07.99.49.17 – 16.12.48.72.45

Cadre législatif

- **L'article L 125-2 du Code de l'Environnement pose le droit à l'information de chaque citoyen quant aux risques qu'il encourt dans certaines zones du territoire et les mesures de sauvegarde pour s'en protéger.**
- **Le décret n° 90-918 du 11 octobre 1990 modifié par le décret n° 2004-554 du 9 juin 2004, relatif à l'exercice du droit à l'information sur les risques majeurs, précise le contenu et la forme de cette information.**

SITUATION

Le risque inondation sur la commune de NONETTE est lié aux crues de la rivière de l'Allier. Il s'agit d'inondations de plaine dont l'intensité d'aléa est forte.

Historique des principaux évènements :

Date	Type de crue
Novembre 1790	Crue historique la plus importante
Mai 1856	Crue majeure du XIX ème siècle
Septembre 1866	Crue de référence
Septembre 1875	Crue majeure du XIX ème siècle
Octobre 1943	Crue majeure du XXème siècle
Décembre 1973	Crue décennale
Décembre 2003	Crue trentenale
Novembre 2008	Crue trentenale

Source : atlas zone inondable de l'Allier (octobre 2005).mis à jour.

Mesures prises par la commune :

- Réalisation, par les services de l'Etat, en collaboration avec la Mairie, d'un Plan de Prévention des Risques (PPR) approuvé par le Préfet le 25 septembre 2002.
- Prise en compte des zones inondables dans le Plan d'Occupation des Sols approuvé le 14/05/1991, modifié et révisé le 09/09/2005.

Avant tout projet de construction ou d'acquisition, renseignez-vous à la Mairie - Tel : 04.73.71.65.79

CONSIGNES DE SECURITE : ce que vous devez faire en cas d'inondation

ALERTE : Les riverains de l'Allier seront informés de l'évolution de la situation par la Mairie (téléphone ou porte à porte). Non seulement pour les habitations ou constructions, mais aussi pour les animaux pouvant se trouver dans les pacages à proximité de la rivière.

Possibilité de suivre l'évolution de la situation sur le site : www.vigicrue.gouv.fr
Ou par téléphone : 0825 150 285.

Pour Information : La prescription du Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) Val d'Allier Issoiriens est en cours d'élaboration.

Ci-joint, 2 planches localisant les secteurs communaux.

SITUATION

La commune de NONETTE est soumise au risque mouvement de terrain. **L'intensité d'aléa est forte.**

Historique des principaux évènements

Réf.dossier	Date	Type	Localisation	Dommages
PD 77/158 (LRPC : Laboratoires régionaux Des Ponts et Chaussées)	01/01/1977	Glissement	CD 34 E	Victimes : non Biens : oui

Source : www.bdmvt.net

MESURES PRISES DANS LA COMMUNE

CONSIGNES DE SECURITE : ce que vous devez faire en cas de mouvement de terrain

ALERTE : Les phénomènes repérés sur la commune sont ponctuels, superficiels et très localisés, et ne favorisent pas une alerte efficace.

La meilleure prévention consiste à être vigilant dans les zones concernées.

En cas de fortes précipitations pouvant engendrer des mouvements de terrain, certains chemins, sites ou lieux publics peuvent être interdits à la circulation.

SEISME

D'après le décret du 22 Octobre 2010, la commune de NONETTE se situe dans une zone de sismicité modérée (Zone 3). Cette nouvelle délimitation est applicable à compter du 1^{er} mai 2011. L'ensemble de la commune est concerné par l'aléa séisme, ce dernier n'est donc pas cartographié.

Historique des principaux évènements
Séismes connus ayant affecté la commune :

Date	Localisation épicentrale	Intensité macroseismique
18 octobre 1833	BLESLE	6

Source : www.sisfrance.net

Descriptif succinct des degrés de l'échelle d'intensité M.S.K. 1964 :

1. secousse non ressentie, mais enregistrée par les instruments (valeur non utilisée),
2. secousse partiellement ressentie, notamment par des personnes au repos et aux étages,
3. secousse faiblement ressentie, balancement des objets suspendus,
4. secousse largement ressentie dans et hors des habitations, tremblement des objets,
5. secousse forte, réveil des dormeurs, chutes d'objets, parfois légères fissures dans les plâtres,
6. dommages légers, parfois fissures dans les murs, frayeur de nombreuses personnes,
7. dommages prononcés, larges lézardes dans les murs de nombreuses habitations, chutes de cheminées,
8. dégâts massifs, les habitations les plus vulnérables sont détruites, presque toutes subissent des dégâts importants,
9. destructions de nombreuses constructions, quelquefois de bonne qualité, chutes de monuments et de colonnes,
10. destruction générale des constructions, même les moins vulnérables, (non parasismiques),
11. catastrophe, toutes les constructions sont détruites (ponts, barrages, canalisations enterrées..),
12. changement de paysage, énormes crevasses dans le sol, vallées barrées, rivières déplacées.

Etude portée à connaissance

Une carte de l'aléa sismique (disponible à l'adresse suivante : http://www.ecologie.gouv.fr/IMG/pdf/carte_alea_sismique.pdf) a été rendue publique le 21/11/2005.

Le dossier d'information est disponible sur le site internet de la Préfecture

: www.puy-de-dome.gouv.fr

SITUATION

La commune de NONETTE est soumise au risque rupture de barrage de Naussac situé en Haute-Loire.

L'intensité d'aléa, sur la commune, est forte.

MESURES PRISES

Le niveau de remplissage de la retenue de NAUSSAC est accessible par Internet à l'adresse suivantes : www.eptb-loire.fr/naussac/

PPRI de la rivière Allier

Aléa de la crue de référence

Planche 6

Version du 23/11/2010

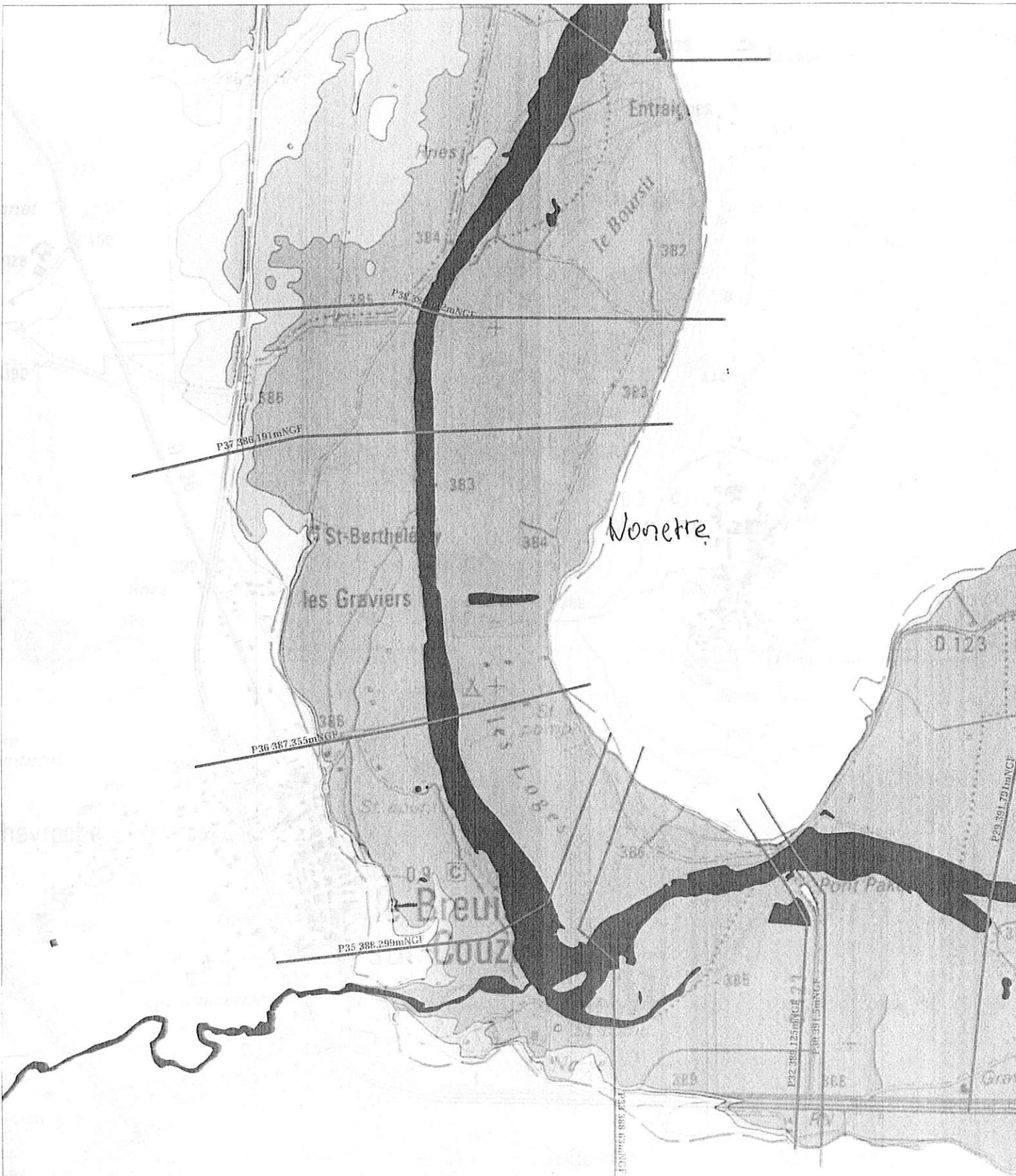
Source: Modélisation numérique faite par le DLCF
Document soumis à concertation

Aléa faible

Aléa moyen

Aléa fort

Profils en travers

Report du Plan des Surfaces Submersibles
du 17/10/1969 (PSS, Zones A et B)IGN Scan 25 départemental 2007
IGN BD Topo 2007 Hydrographie0 250 500
MÈTRES

PPRI de la rivière Allier Aléa de la crue de référence Planche 5

Version du 23/11/2010

Source: Modélisation numérique faite par le DLCF
Document soumis à concertation

